



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°144/2026
du Conseil communautaire
Séance du 6 juillet 2026**

Date d'envoi de la convocation : 30 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 49

Nombre de conseillers absents : 28

Nombre de votants : 56

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : NICOLET Alain, MUCCIO Christine, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, CREYSSON Yves, EISELE Michel, RIEU José, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, CARMINATI Jérôme, AUGUSTIN Philippe, ESQUER Olivier, GAYTE Jocelyne, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, COUDERC Alain, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, DANIEL Georges, CHENIVESSE Hélène, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, CORBA Sébastien

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pédro, MARQUES Léopoldina, CALLEJON Gaétan, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, COSTA Ludivine, COUSTON Maxime, JACKEL Jérôme (procuration à DAHMANI Naima), PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CASTOR Raphael, MAHLER Fred, TEDESCHI Marie-Laure, PRAT Patrice, ROBELET Olivier, EUTEDJIAN Claudine (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), GOURRET Patrice (procuration à CARMINATI Jérôme), BAGUR Marie-Laure (procuration à SEGAL Valère), FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), LORIC Karima (procuration à ESQUER Olivier), BROCHE Jérôme (procuration à NADAL Laurent),

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

OBJET : Budget supplémentaire 2026 du Budget annexe DSP Assainissement

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que cette question a été présentée Commission Ressources et partenariats du 23 juin 2026,

Le présent Budget Supplémentaire du Budget Annexe DSP Assainissement comprend :

A. La reprise des résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser (RAR)

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

■ Les restes à réaliser :

- En dépenses d'investissement à hauteur de 5 307 570,42 €, et correspondant à différentes études en lien avec le schéma directeur, la reprise, la réhabilitation et l'extension des réseaux d'eaux usées sur plusieurs communes de l'agglomération.
- En recettes d'investissement à hauteur de 6 927 470,85 €, et correspondant aux subventions du conseil départemental du Gard, de l'Agence de l'eau, de l'Etat, et d'un emprunt de 5 400 000 € souscrit auprès de la Banque postale.

■ En dépenses d'investissement au chapitre 001, le déficit d'investissement à hauteur de 2 158 610,53 € ;

■ En recettes de fonctionnement, la somme de 4 034 431,35 € relative à l'excédent reporté de la section de fonctionnement (chapitre 002).

B. Des modifications par rapport aux prévisions du BP 2026 voté en février 2026 :

1- La section de fonctionnement :

Les dépenses nouvelles de fonctionnement sont proposées pour un total de 4 034 431,35 €. Elles évoluent sur les chapitres :

- Chapitre 014 « Atténuation de produits » : +105 000 € au titre du reversement de la redevance à l'Agence de l'Eau

- Chapitre 66 « Charges financières » : + 45 000 financières du nouvel emprunt souscrit fin 2025.

- Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » : +3 884 431,35 €.

Les recettes de fonctionnement, à hauteur de 4 034 431,35 €, correspondent à l'excédent de fonctionnement reporté (chapitre 002).

2- La section d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées pour un total de 6 043 041,88 € :

- Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement » : 2 158 610,53 €
- Chapitres 16 « Emprunts et dettes assimilés » : +75 000 € de remboursement du capital du nouvel emprunt.
- Chapitre 23 « Immobilisation en cours » : + 3 809 431,35 € de dépenses non affectées, afin d'équilibrer le budget

Les recettes d'investissement (hors restes à réaliser), sont proposées à hauteur de 4 423 141,45 € et correspondent au virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) à hauteur de 3 884 431,35 € et à la couverture du besoin de financement des investissements (chapitre 10) à hauteur de 538 710,10 €.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée à la présente délibération.

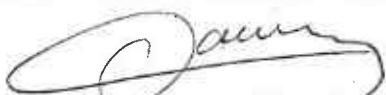
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
(2 abstentions : Naima DAHMANI, Jérôme JACKEL par procuration)

- D'adopter le budget supplémentaire 2026 du Budget Annexe DSP Assainissement annexé à la présente délibération, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 4 034 431,35 €, et en section d'investissement à hauteur de 11 350 612,30 €.

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise le 6 juillet 2026.

La Secrétaire de Séance

Brigitte VANDEMEULEBROUCKE



Le Président
Christophe SERRE

Signé électroniquement par : Christophe SERRE
Date de signature : 16/07/2026
Qualité : Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien



Délais de recours : la présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr